



Association Naturiste du CHM

46, avenue de l'Europe, 33930 Vendays-Montalivet, Tél. 07 54 35 92 09
Mail respect-sante-nature@posteo.eu, www.respect-sante-nature.fr

10 propositions pour un meilleur CHM en 2026

Lettre ouverte à la Socnat

Monsieur le Directeur général, membres du comité directeur de la Socnat,

À la fin de la saison 2025 du CHM, nous souhaitons faire le point dans cette lettre ouverte et formuler des propositions concrètes pour améliorer la cohabitation au sein de notre centre naturiste.

Nous aimons tous passer nos vacances, plusieurs séjours par an ou même une grande partie de l'année au CHM. Nous apprécions le personnel aimable du CHM et les petites améliorations telles que le nouveau système de signalisation. Cependant, beaucoup de ceux qui s'engagent bénévolement depuis de nombreuses années pour améliorer le CHM sont régulièrement irrités par la direction du CHM et de la Socnat, qui considèrent les bénévoles comme des perturbateurs de leurs intérêts commerciaux.

Nous sommes convaincus qu'une bonne entente entre les utilisateurs du CHM et la société gestionnaire de notre centre, la Socnat, grâce à une véritable coopération et à une atmosphère nettement améliorée au CHM, serait également dans l'intérêt de la Socnat.

Voici donc nos propositions pour parvenir à une telle amélioration des relations et de l'atmosphère.

1/ Respect des usagers du CHM

Nous voyons ici le fondement de tous les points suivants. La Socnat et ses représentants devraient revenir à leur mission initiale, à savoir organiser la vie et le fonctionnement de notre centre de manière optimale pour les usagers, dans le respect de leurs droits et dans l'esprit des valeurs de notre centre naturiste, et non pas uniquement dans le but de maximiser les profits. Les droits des usagers définis dans les contrats avec la Socnat et les droits des consommateurs ne devraient plus faire l'objet d'interprétations douteuses, voire abusives.

Dans cet esprit, les décisions prises par les actionnaires minoritaires lors des l'assemblées générales en faveur d'un réinvestissement des bénéfices de la Socnat dans le CHM ne devraient plus être ignorées. Et il devrait enfin être à nouveau possible pour d'autres utilisateurs du CHM d'acquérir des actions de la Socnat et d'assumer ainsi la responsabilité de la Socnat et du CHM.

L'évaluation arbitraire de l'état des mobil-homes et des caravanes, qui conduit souvent les utilisateurs de longue date à quitter involontairement le CHM, doit cesser immédiatement.

2/ Respect des associations

Cela se traduirait notamment par une **relation respectueuse et partenariale** avec les associations, qui sont inscrites dans les contrats en tant que représentantes d'intérêts et qui apportent de nombreuses idées intéressantes pour le développement positif du CHM. Certaines de ces associations ne devraient pas continuer à être exclues de l'échange avec la direction par un cahier des charges imposé unilatéralement et contraire au contrat, **ni être entravées dans leur travail** par le refus de leur accorder des salles de réunion. Les rendez-vous semestriels avec les associations « reconnues » ne devraient pas être considérés par la direction comme une corvée sans impacte sur les décisions de la Socnat, mais comme des occasions d'échanger réellement, qui stimulent le développement du CHM et créent une **atmosphère de coopération**.

Afin d'améliorer les échanges entre les associations et les usagers du CHM, les **panneaux d'information** démontés en 2025 devraient être (ré)installés d'ici Pâques 2026 aux emplacements suivants : Centre Co, accès Plage 1 et 2, Espace Robert Poulain et Espace MAD.

3/ Respect des personnes à mobilité réduite

Les accès aux plages et aux piscines du CHM devraient être immédiatement mis en conformité avec les normes nationales et internationales. Ces normes devraient également être immédiatement mises en œuvre dans tous les magasins, blocs sanitaires et autres installations du CHM où ce n'est pas encore le cas.

4/ Réparation immédiate des routes

Depuis de nombreuses années, les routes du CHM sont en partie dans un état déplorable. Cela représente un risque d'accident particulièrement élevé pour les cyclistes, alors que ce moyen de transport est si important pour réduire le trafic polluant dans le CHM. C'est pourquoi les bénéfices du CHM réalisés devraient enfin être utilisés pour remettre tous les revêtements routiers en parfait état entre maintenant et Pâques 2026.

5/ Amélioration du traitement des déchets

Le traitement décentralisé des déchets du CHM doit enfin être remis sur les rails, dans le respect des règles et de la législation. En tant que Socnat, vous devez vous engager pour que, conformément au jugement rendu la SMICOTOM reprenne la responsabilité du traitement des déchets au CHM, qui peut être assuré **sans frais supplémentaires** pour les propriétaires du CHM par une sous-traitance, comme c'est le cas à Euronat.

Il est également urgent de reprendre l'élimination des **déchets encombrants**, qui a bien fonctionné pendant des années. Pour l'installation des conteneurs nécessaires, la Socnat devrait de préférence mettre à disposition un espace et du personnel sur son site au nord-est du CHM pour 1 à 2 ouvertures hebdomadaires.

6/ Planning des Thermes avec les usagers

Comme beaucoup d'utilisateurs du CHM, nous regrettons également que la construction des nouveaux thermes ait pris autant de temps. Et nous ne pouvons accepter qu'après la démolition désormais achevée des anciens thermes, il faille encore attendre un an avant que la nouvelle construction ne commence.

Dans tous les cas, la planification doit être finalisée en collaboration avec les associations du CHM et les utilisateurs intéressés. Cela vaut également pour les travaux dans le centre commercial et à la piscine.

7/ Pratique du Naturisme au CHM

Beaucoup de nos membres se plaignent régulièrement que la nudité est de moins en moins pratiquée au CHM. Dans le domaine sportif notamment, on voit de plus en plus de tenues chic et presque plus personne n'ose pratiquer des activités à nu.

Il y a quelques années, lors d'un événement, le RSN a discuté de propositions visant à inverser cette tendance. Avec d'autres personnes engagées, nous sommes prêts à discuter et à mettre en œuvre de nouvelles solutions dans ce domaine.

8/ Accès aux plages de Pâques à la Toussaint –surveillance suffisante des plages

Comme de nombreuses personnes, en particulier les personnes âgées, se rendent au CHM dès le printemps et à l'automne, nous nous engageons à ce que l'accès à au moins une plage soit possible grâce aux rampes en bois, de Pâques à la Toussaint. Afin de protéger les dunes, les clôtures doivent également être installées sur les rampes pendant cette période.

En été, la surveillance doit à nouveau être assurée sur les deux plages de 11 h à 19 h.

Amélioration de la situation écologique du CHM

9/ Amélioration de la qualité de l'air

- Afin d'améliorer la qualité de l'air, en particulier le long des routes du CHM, l'administration du CHM devrait, lors du remplacement des véhicules, n'acheter que des véhicules électriques ou, lorsque cela n'est pas possible, des véhicules équipés d'un système de dépollution des gaz d'échappement **à la pointe de la technologie**.
- La **réduction des places de stationnement** et leur réservation dans une large mesure aux personnes à mobilité réduite devrait permettre de réduire considérablement la circulation automobile et ses nuisances et dangers dans le CHM. Cela pourrait également se faire par une augmentation significative des frais d'entrée pour les voitures particulières et la location à prix réduit de vélos cargo.
- À cet effet, une **ouverture prolongée de la Porte Pinède** l'après-midi et en basse saison pourrait également être très utile. Comme nous l'avons déjà proposé à la direction, la nouvelle fonction électronique des badges pourrait être très utile à ces moments-là, car elle permettrait certainement de contrôler la fermeture totale de la porte à certaines heures.
- En outre, il convient de veiller efficacement à ce que seuls du **bois bien sec et non traité**, et aucun autre matériau, soient brûlés dans les poêles à bois existants.
- Comme nous le demandons depuis longtemps, afin d'améliorer le climat, il faudrait enfin s'attaquer au **reboisement** de la zone tampon et au remplacement des pins morts ou malades par des arbres et des buissons endémiques de taille moyenne et adaptés au site, et ce pas seulement dans le CHM.

10/ Autres mesures écologiques

- Un système électronique à puce et de paiement devrait enfin mettre **fin au gaspillage d'eau et d'énergie** dans les douches publiques, au détriment de la communauté et de l'environnement. Si chacun paie ce qu'il consomme, la consommation de ces précieuses ressources au CHM diminuera très certainement.
- La Socnat devrait enfin prendre des mesures contre les **nuisances sonores** causées pendant la saison par le camping Médoc Plage situé à proximité, d'où proviennent chaque nuit les bruits des animations.

Pour le CA de RSN

Hannes Linck et Nicola Frank